



Futures dépenses liées au vieillissement de la population dans l'Union européenne à 25

Le vieillissement de la population va engendrer d'importantes dépenses supplémentaires :

- **Les dépenses de pensions vont augmenter.** En effet, en 2003, en France, il y avait dix actifs pour sept retraités. En 2050, il y aura sept actifs pour dix retraités. Il faudra donc verser des pensions à plus de personnes et pendant plus longtemps.
- **Les dépenses de santé et de soins de longue durée vont elles-aussi être plus importantes** du fait d'une population vieillissante et des progrès technologiques (soins plus coûteux).

D'autres dépenses devraient diminuer, mais pas assez pour compenser l'augmentation des dépenses décrite ci-dessus :

- **Les dépenses d'éducation devraient être moindres** puisque les jeunes devraient être moins nombreux.
- **Les dépenses d'emploi** (ex. indemnisation chômage) **devraient diminuer** du fait de l'amélioration prévue du marché du travail.

Globalement, le vieillissement de la population devrait mettre sous pression nos finances publiques : ces dépenses supplémentaires devront en effet être financées par la baisse d'autres dépenses ou par une hausse des prélèvements obligatoires. Pour qu'une seule génération n'ait pas à en payer seule le prix, il importe donc de se préparer au plus vite au choc démographique. D'une part, en réduisant les dépenses dès maintenant, ce qui permet de restaurer des marges de manœuvre et répartir entre les générations les surcoûts liés au vieillissement de la population. D'autre part, en procédant à des réformes des systèmes de pension et d'assurance maladie, afin de réduire ces surcoûts.

Devant l'importance de l'enjeu du vieillissement de la population, valable dans l'ensemble de l'Union européenne, la Commission européenne et le Comité de politique économique ont mis en place un groupe de travail sur l'impact du vieillissement de la population. Leur rapport a été publié en février 2006 et est disponible à l'adresse suivante :

http://europa.eu.int/comm/economy_finance/epc/epc_sustainability_ageing_en.htm

Il présente des projections comparables de dépenses liées au vieillissement de la population pour tous les pays de l'Union européenne, ce qui permet de savoir **quels sont les pays les mieux préparés au choc démographique. Ces projections ne sont pas des prévisions** : elles sont faites à politique inchangée et n'intègrent donc pas les futures mesures que les gouvernements seront amenés à prendre.



Constats généraux

Marché du travail

La population de l'UE25 devrait diminuer de 457 millions en 2004 à 454 millions d'habitants en 2050. Le taux d'emploi devrait augmenter de 63% en 2003 à 70% en 2020. Si jusqu'à 2017, le nombre d'employés devrait croître, au-delà, l'effet démographique devrait dominer, et le nombre d'employés devrait baisser de façon importante (-30 millions sur 2017-2050 après +20 millions sur 2004-2017).

Croissance potentielle

Cette dégradation de l'emploi a un effet négatif sur la croissance potentielle :

Période	2004-2011	2011-2030	2031-2050
Croissance potentielle UE25	2,2%	1,8%	1,3%

Finances publiques

En termes de finances publiques, **la hausse des dépenses touchera les retraites, la santé et les soins de longue durée** (surtout entre 2020 et 2040) et **ne sera pas pleinement compensée par d'éventuelles économies dans les domaines de l'éducation et de l'emploi**. Dans l'ensemble, **la dépense publique de l'UE15 augmentera de 3,7 points de PIB à l'horizon 2050**, alors que dans les dix Etats membres issus de l'élargissement de 2004 la hausse sera de 0,2%. Ce chiffre ne reflète toutefois pas exactement la réalité, puisque sans compter la Pologne, qui a privatisé son système des retraites, la hausse sera de plus de 5,4% en moyenne dans les neuf autres nouveaux pays membres.

Les moindres dépenses liées à l'amélioration du marché du travail (cf. graphique 4) **ne varient pas de façon importante entre les pays** et atteignent **0,3 point de PIB** en moyenne dans l'UE25 (horizon 2050).

Par contre, **les économies liées à l'éducation** (cf. graphique 5) **sont plus dispersées et atteignent 0,6 point de PIB dans l'UE25 (horizon 2050)**. Ces économies sont nettement plus importantes dans les nouveaux états membres (1,3%).

Les dépenses supplémentaires en matière de santé (cf. graphique 3) varient entre 0,5 et 2 points de PIB, avec une moyenne à **1,6 point dans l'UE25 (horizon 2050)**.

Enfin, **les pensions** (cf. graphique 2) **représentent la dépense supplémentaire la plus importante, avec un surcoût de 2,2 points en moyenne sur l'UE25 (horizon 2050)**. **Les dépenses de retraite augmenteront dans tous les Etats membres de l'UE à 15, sauf en Autriche**. L'Autriche a en effet procédé à deux réformes successives de son système de retraites en 2003 et 2004, reculant l'âge de départ à la retraite et supprimant les départs à la retraite anticipés.

Globalement, **les Etats les mieux placés** (Autriche, Italie, Suède, Allemagne et France) **sont ceux qui ont déjà accompli des réformes (essentiellement des**



systèmes de retraite) entraînant un relèvement des âges de retraite moyens et une hausse des taux d'emploi chez les travailleurs âgés.

Résultats pour la France

Les résultats de la France sont dans la moyenne de l'UE15 : le surcoût net des dépenses liées au vieillissement (hors soins de longue durée) devrait s'élever à 2,9 points de PIB à l'horizon 2050 (contre 3,0 points dans l'UE15). Si les réformes des retraites ou du système de santé ne sont pas approfondies d'ici là, respecter des critères de Maastricht en 2050 serait équivalent à un solde public nul ou excédentaire aujourd'hui.

Ces projections mettent en évidence la nécessité d'amplifier nos réformes actuelles, même si celles-ci ont déjà sensiblement amélioré la situation. En 2050, les dépenses supplémentaires liées aux retraites s'élèveraient à 2 points de PIB, et celles de la santé à 1,8 point de PIB. Elles ne seront que très partiellement compensées par des économies dans les secteurs de l'éducation et des indemnités chômage.

Si aucune réforme supplémentaire n'est entreprise d'ici là, le montant total des dépenses supplémentaires (2,9 points de PIB) serait à répartir entre une hausse des prélèvements obligatoires (déjà élevés) et une baisse des autres dépenses.

Remarques sur les graphiques (pages suivantes) :

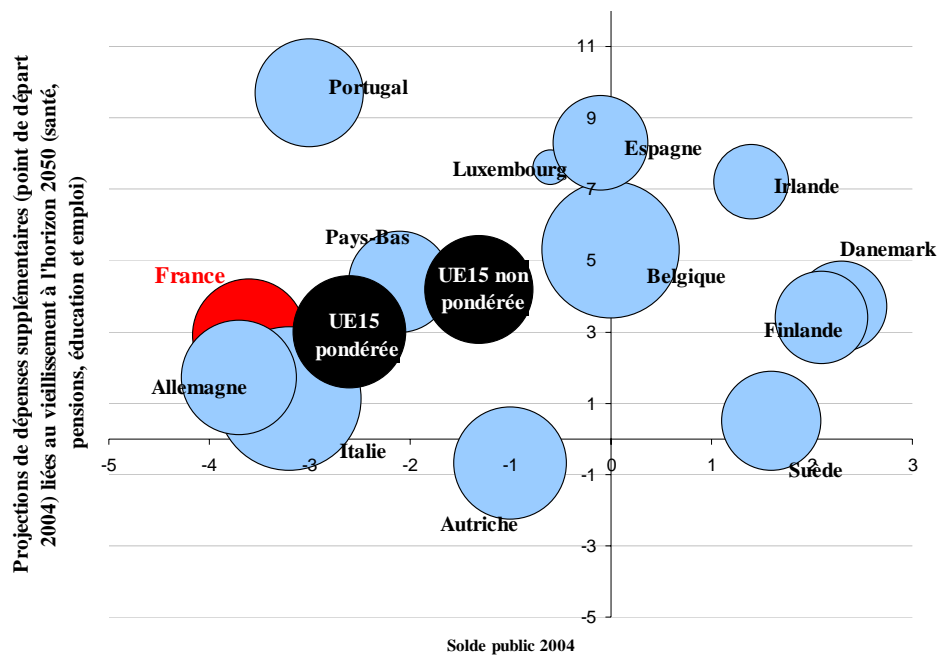
La France n'ayant pas été en mesure de fournir les informations sur les dépenses liées aux soins de longue durée (pas de données assez précises), les comparaisons présentées ici ne tiennent compte que des dépenses de santé, de pensions, d'éducation et d'emploi.

La Grèce n'apparaît pas dans toutes les comparaisons car beaucoup de données n'étaient pas disponibles.

Dans les graphiques, on distingue *moyenne pondérée* et *moyenne non pondérée*. La *moyenne pondérée* est la somme (en €) des dépenses de tous les pays de l'UE15 rapportée au PIB de l'UE15. Elle donne donc à chaque pays un poids proportionnel à son PIB. Or, les gros pays (Allemagne, France, Italie) ont souvent des caractéristiques similaires, si bien que la *moyenne pondérée* tend vers ces pays. C'est pourquoi il est aussi intéressant de considérer la *moyenne non pondérée*, qui est une moyenne simple des dépenses rapportées au PIB pour chaque pays.



Graphique 1 : Solde public, dette publique et projections de dépenses liées au vieillissement à l'horizon 2050 (hors soins de longue durée)



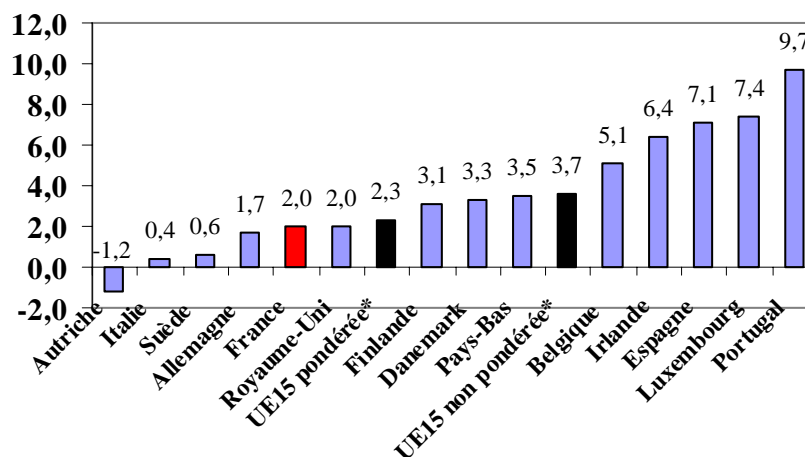
Lecture :

- Plus le point est situé dans la partie gauche du graphique, plus le point de départ en terme de solde (2004) est dégradé.
- Plus le point est situé dans la partie haute du graphique, plus les dépenses futures liées au vieillissement sont importantes.
- La taille de chaque point est proportionnelle à la dette publique 2004. Ainsi, plus le point est gros, plus la dette publique 2004 est importante.

➤ La France se situe dans la moyenne de l'UE15, aussi bien en matière de projections de dépenses et de dette publique. Par contre, son solde public est plus dégradé.



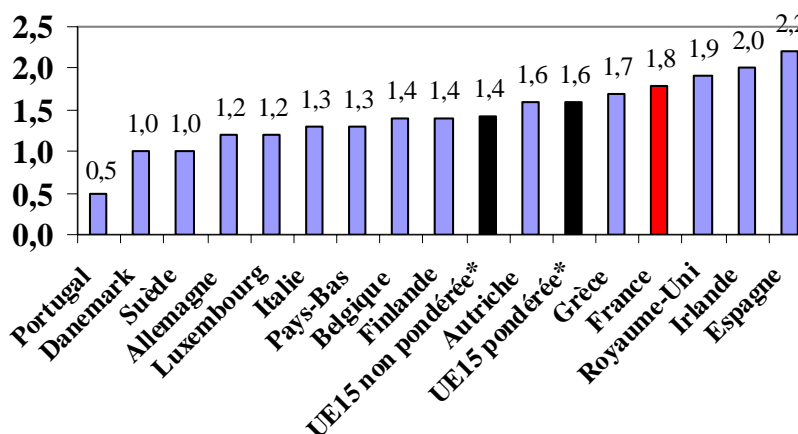
Graphique 2 : Dépenses supplémentaires de pension à l'horizon 2050 (en points de PIB)



* moyenne pondérée par le PIB

** moyenne non pondérée par le PIB

Graphique 3 : Dépenses supplémentaires de santé à l'horizon 2050 (en points de PIB)

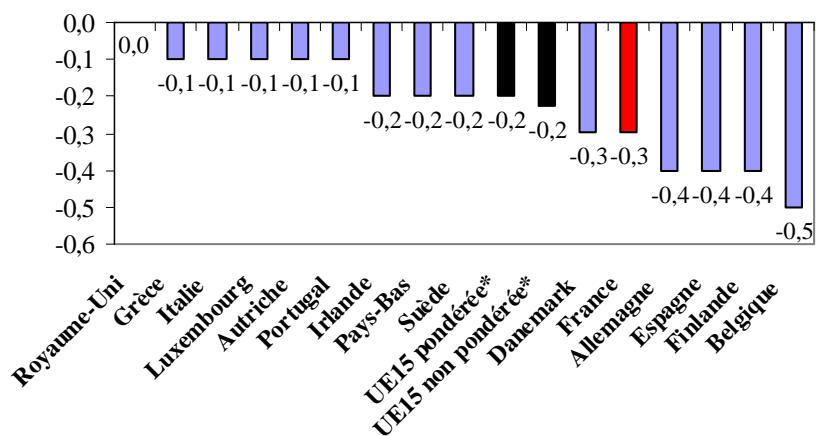


* moyenne pondérée par le PIB

** moyenne non pondérée par le PIB



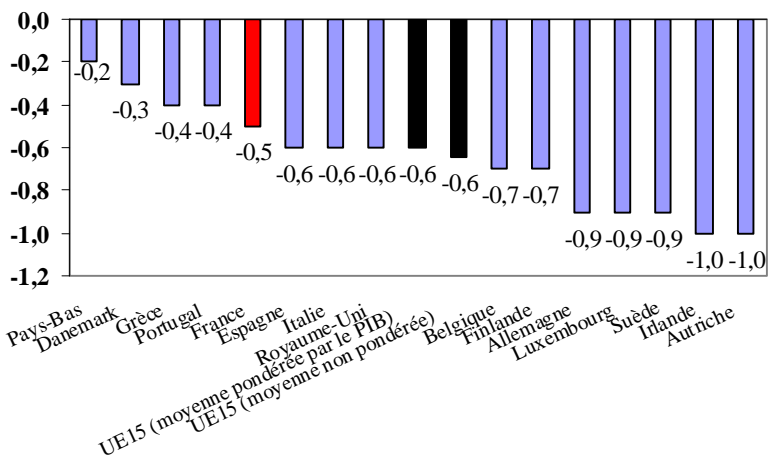
Graphique 3 : Moindres dépenses d'emploi à l'horizon 2050 (en points de PIB)



* moyenne pondérée par le PIB

** moyenne non pondéré par le PIB

Graphique 4 : Moindres dépenses d'éducation à l'horizon 2050 (en points de PIB)



* moyenne pondérée par le PIB

** moyenne non pondéré par le PIB



Tableau 1 : Dépenses supplémentaires liées au vieillissement de la population

	Pensions			Santé			Soins de longue durée			Emploi			Education			Total (sans longue durée)		Total (sans éducation)		Total disponible	
	Niveau		Variation par rapport à 2004	Niveau		Variation par rapport à 2004	Niveau		Variation par rapport à 2004	Niveau		Variation par rapport à 2004	Niveau		Variation par rapport à 2004	Variation par rapport à 2004		Variation par rapport à 2004		Variation par rapport à 2004	
	2004	2030	2050	2004	2030	2050	2004	2030	2050	2004	2030	2050	2004	2030	2050	2030	2050	2030	2050	2030	2050
Belgique	10,4	4,3	5,1	6,2	0,9	1,4	0,9	0,4	1,0	2,3	-0,5	-0,5	5,6	-0,6	-0,7	4,1	5,3	5,1	7,0	4,5	6,3
Danemark	9,5	3,3	3,3	6,9	0,8	1,0	1,1	0,6	1,1	1,5	-0,3	-0,3	7,8	-0,4	-0,3	3,4	3,7	4,4	5,1	4,0	4,8
Allemagne	11,4	0,9	1,7	6	0,9	1,2	1,0	0,4	1,0	1,3	-0,4	-0,4	4,0	-0,8	-0,9	0,6	1,7	1,8	3,6	1,0	2,7
Grèce	.	.	.	5,1	0,8	1,7	.	.	.	0,3	-0,1	-0,1	3,5	-0,5	-0,4
Espagne	8,6	3,3	7,1	6,1	1,2	2,2	0,5	0,0	0,2	1,1	-0,4	-0,4	3,7	-0,7	-0,6	3,3	8,3	4,0	9,1	3,3	8,5
France	12,8	1,5	2	7,7	1,2	1,8	.	.	.	1,2	-0,3	-0,3	5,0	-0,5	-0,5	1,9	2,9	2,4	3,4	1,9	2,9
Irlande	4,7	3,1	6,4	5,3	1,2	2,0	0,6	0,1	0,6	0,7	-0,2	-0,2	4,1	-0,9	-1,0	3,2	7,2	4,3	8,8	3,3	7,8
Italie	14,2	0,8	0,4	5,8	0,9	1,3	1,5	0,2	0,7	0,4	-0,1	-0,1	4,3	-0,8	-0,6	0,9	1,1	1,8	2,4	1,0	1,7
Luxembourg	10	5	7,4	5,1	0,8	1,2	0,9	0,2	0,6	0,3	0,0	-0,1	3,3	-0,5	-0,9	5,2	7,6	6,0	9,1	5,4	8,2
Pays-Bas	7,7	2,9	3,5	6,1	1,0	1,3	0,5	0,3	0,6	1,8	-0,2	-0,2	4,8	-0,2	-0,2	3,5	4,4	4,0	5,2	3,8	5,0
Autriche	13,4	0,6	-1,2	5,3	1,0	1,6	0,6	0,3	0,9	0,8	-0,1	-0,1	5,1	-0,9	-1,0	0,5	-0,7	1,8	1,2	0,9	0,2
Portugal	11,1	4,9	9,7	6,7	-0,1	0,5	.	.	.	1,0	-0,1	-0,1	5,1	-0,6	-0,4	4,1	9,7	4,7	10,1	4,1	9,7
Finlande	10,7	3,3	3,1	5,6	1,1	1,4	1,7	1,2	1,8	1,5	-0,4	-0,4	6,0	-0,6	-0,7	3,5	3,4	5,3	5,9	4,7	5,2
Suède	10,6	0,4	0,6	6,7	0,7	1,0	3,8	1,1	1,7	1,1	-0,2	-0,2	7,3	-0,7	-0,9	0,3	0,5	2,0	3,1	1,3	2,2
Royaume-Uni	6,6	1,3	2	7	1,1	1,9	1,0	0,3	0,8	0,4	0,0	0,0	4,6	-0,5	-0,6	1,9	3,2	2,7	4,6	2,2	4,0
Chypre	6,9	5,3	12,9	2,9	0,7	1,1	.	.	.	0,4	0,0	0,0	6,3	-1,9	-2,2	4,1	11,8	6,0	14,1	4,1	11,8
République Tchèque	8,5	1,1	5,6	6,4	1,4	2,0	0,3	0,2	0,4	0,2	0,0	0,0	3,8	-0,9	-0,7	1,6	6,8	2,6	7,9	1,8	7,2
Estonie	6,7	-1,9	-2,5	5,4	0,8	1,1	.	.	.	0,1	0,0	0,0	5,0	-1,1	-1,3	-2,3	-2,7	-1,2	-1,4	-2,3	-2,7
Hongrie	10,4	3,1	6,7	5,5	0,8	1,0	.	.	.	0,2	0,0	0,0	4,5	-1,0	-0,7	2,8	7,0	3,8	7,7	2,8	7,0
Lituanie	6,7	1,2	1,8	3,7	0,7	0,9	0,5	0,2	0,4	0,1	-0,1	-0,1	5,0	-1,6	-1,6	0,2	1,0	2,0	3,1	0,3	1,4
Lettonie	6,8	-1,2	-1,2	5,1	0,8	1,1	0,4	0,1	0,3	0,3	-0,1	-0,1	4,9	-1,2	-1,4	-1,7	-1,6	-0,4	0,1	-1,5	-1,3
Malte	7,4	1,7	-0,4	4,2	1,3	1,8	0,9	0,2	0,2	1,2	-0,2	-0,2	4,4	-1,2	-1,2	1,6	0,1	2,9	1,5	1,8	0,3
Pologne	13,9	-4,7	-5,9	4,1	1,0	1,4	0,1	0,0	0,1	0,5	-0,4	-0,4	5,0	-2,0	-1,9	-6,1	-6,8	-4,1	-4,8	-6,1	-6,7
Slovaquie	7,2	0,5	1,8	4,4	1,3	1,9	0,7	0,2	0,6	0,3	-0,2	-0,2	3,7	-1,5	-1,3	0,1	2,3	1,8	4,1	0,3	2,9
Slovénie	11	3,4	7,3	6,4	1,2	1,6	0,9	0,5	1,2	0,5	-0,1	-0,1	5,3	-0,7	-0,4	3,9	8,4	5,1	10,1	4,4	9,7
UE25	10,6	1,3	2,2	6,4	1,0	1,6	0,9	0,2	0,6	0,9	-0,3	-0,3	4,6	-0,7	-0,6	1,3	2,8	2,2	4,0	1,6	3,4
UE15	10,6	1,5	2,3	6,4	1,0	1,6	0,9	0,3	0,7	0,9	-0,2	-0,2	4,6	-0,6	-0,6	1,6	3,0	2,5	4,3	1,9	3,7
UE12	11,5	1,6	2,6	6,3	1,0	1,5	0,7	0,2	0,5	1,0	-0,3	-0,3	4,4	-0,7	-0,6	1,7	3,2	2,5	4,4	1,9	3,7
UE10	10,9	-1	0,3	4,9	0,9	1,3	0,2	0,1	0,2	0,4	-0,2	-0,2	4,7	-1,5	-1,3	-1,8	0,0	-0,3	1,6	-1,8	0,2
UE9 (UE10-PL)	8,8	1,6	4,8	5,5	0,9	1,3	0,3	0,2	0,3	0,3	-0,1	-0,1	4,4	-1,1	-0,9	1,4	5,1	2,6	6,4	1,5	5,4

Source : Report by the Economic Policy Committee and the European Commission on the impact of ageing populations on public spending, February 2006